



Vente de maison avec juge de tutelle

Par **chacal**, le **10/07/2013** à **20:43**

[fluo]bonjour[/fluo]

Nous avons deux sœurs sous tutelle dans une maison spécialisée.

Nos parents sont décédés, nous sommes 3 frères et une sœur.

Nous avons mis la maison familiale en vente, une personne était prête à l'acheter, mais tout le monde attend la réponse du juge de tutelle, les mois passent, toujours rien !!

Au bout de 6 mois la personne s'est désistée, résultat retour à zéro.

Que pouvons-nous faire dans cette situation ?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **11/07/2013** à **06:48**

bonjour,

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre